LA PRODUCTION DE LAIT A SON PRIX !

DES PRIX DU LAIT ÉQUITABLES

sur base des coûts de production dans les exploitations laitières

European Milk Board

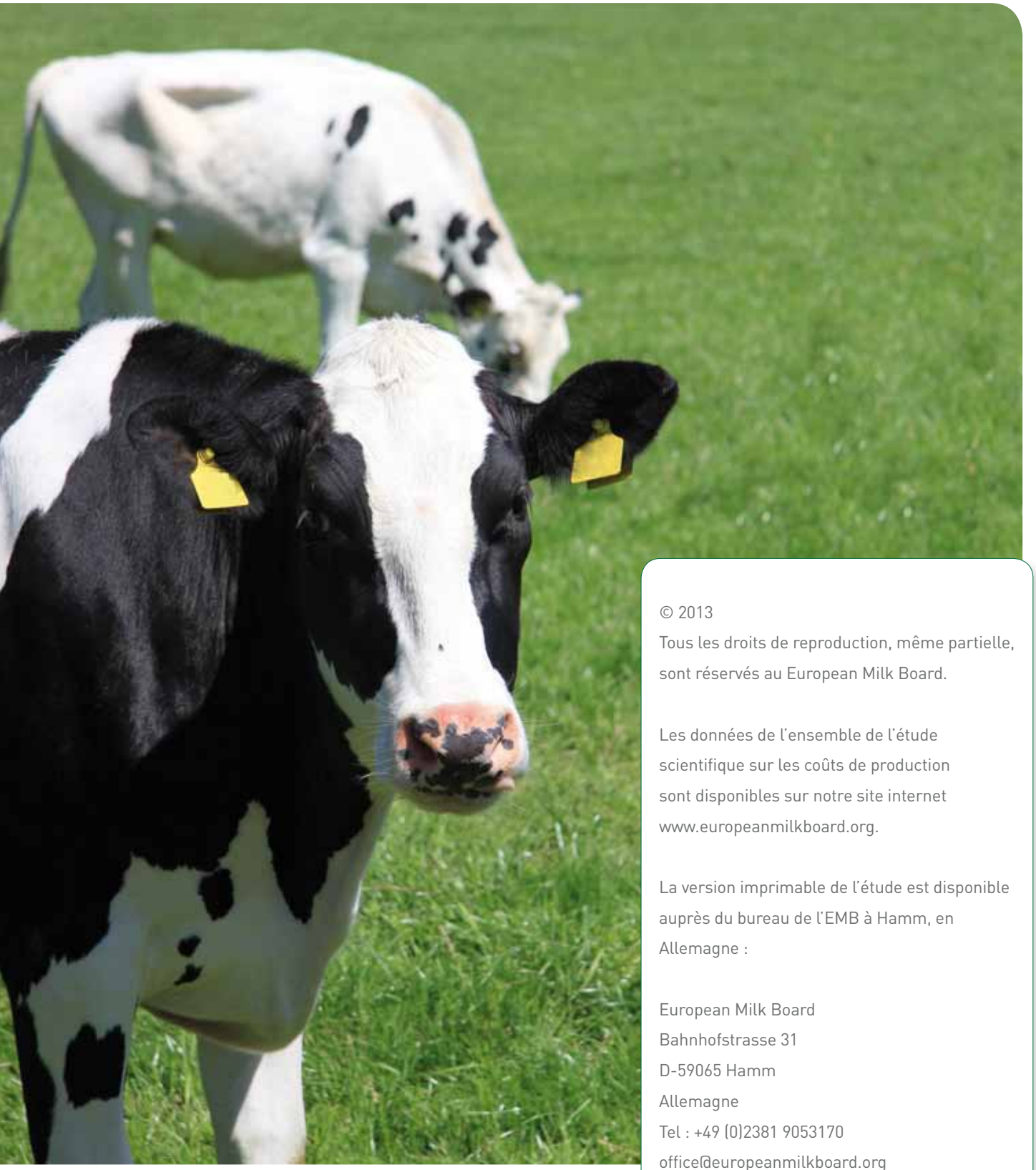

© 2013
Tous les droits de reproduction, même partielle, sont réservés au European Milk Board.

Les données de l'ensemble de l'étude scientifique sur les coûts de production sont disponibles sur notre site internet www.europeanmilkboard.org.

La version imprimable de l'étude est disponible auprès du bureau de l'EMB à Hamm, en Allemagne :

European Milk Board
Bahnhofstrasse 31
D-59065 Hamm
Allemagne
Tel : +49 (0)2381 9053170
office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Editeur : European Milk Board I Bahnhofstrasse 31 I 59065 Hamm I Allemagne

EMB
European Milk Board

The fair milk

La consolidation du revenu agricole – objectif prévu par les traités de l'Union européenne

L'AGRICULTURE, ET PLUS PARTICULIÈREMENT LA PRODUCTION DE LAIT, SONT DES SUJETS QUI JOUENT UN RÔLE IMPORTANT AUX NIVEAUX DE LA POLITIQUE ET DU DÉBAT PUBLIC

Selon l'article 39 du „Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne", révisé en 2009, „la politique agricole commune a pour but [...] d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, notamment par le relèvement du revenu individuel de ceux qui travaillent dans l'agriculture ; de stabiliser les marchés ; de garantir la sécurité des approvisionnements [...]".

Cependant, les crises du lait récurrentes, caractérisées par des prix à la production extrêmement bas qui poussent régulièrement les producteurs à manifester leur mécontentement, montrent que – surtout sur le marché laitier – ce but n'a pas encore été atteint. De manière générale, le prix du lait payé aux producteurs ne couvre pas les coûts de production. Les pertes que cela engendre mettent en danger l'existence même des producteurs laitiers. Depuis 2008, rien qu'en Allemagne le nombre d'exploitations laitières a diminué de 16 pourcent. La situation est comparable dans d'autres pays. En France, le nombre des producteurs laitiers a diminué de 8 pourcent entre 2008 et 2010. Aux Pays-Bas, depuis l'année 2000, une exploitation laitière sur trois a cessé son activité.

Un rapport du Parlement européen sur le revenu agricole publié en 2010 décrit la problématique de la répartition injuste des bénéfices dans la chaîne alimentaire. Le rapport montre que la part des producteurs, qui constituent le dernier maillon de la chaîne, est beaucoup trop petite. Par conséquent, le Parlement appelle la Commission et les États membres à l'action, afin de mettre fin à ce déséquilibre.

En juin 2012, le groupe d'experts de la Commission européenne sur le lait constata la faible position des producteurs sur le marché et se prononça en faveur du renforcement de celle-ci.

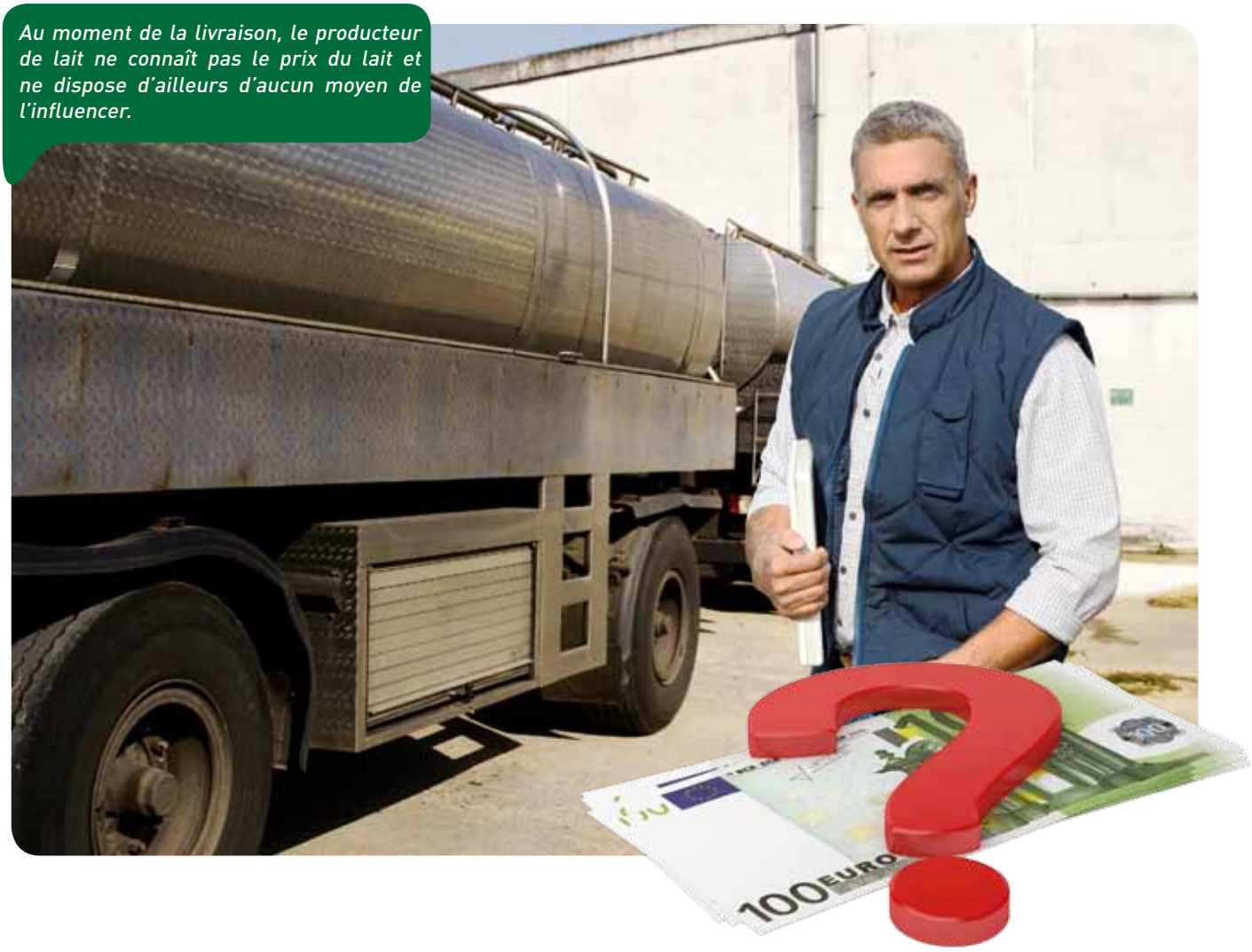

Au moment de la livraison, le producteur de lait ne connaît pas le prix du lait et ne dispose d'ailleurs d'aucun moyen de l'influencer.

POUVOIR DE NÉGOCIATION TOUJOURS FAIBLE

Le pouvoir de négociation des producteurs laitiers sur le marché est faible. Au moment où ceux-ci livrent leur lait - et cela vaut surtout pour les membres de coopératives - ils ne connaissent pas encore le prix et ne disposent d'ailleurs d'aucun moyen de l'influencer.

En Allemagne, en règle générale les laiteries payent le lait environ quatre semaines après livraison. Ce prix est déterminé de la manière suivante :

	le prix négocié avec la grande distribution
moins	la marge de la grande distribution
moins	la marge de la laiterie sur tous les coûts de transport et de production.

Ce qui reste revient au producteur. Par cette approche „de haut en bas" dans la formation du prix du lait, il y a une forte pression sur les prix payés aux producteurs, qui constituent le dernier maillon de la chaîne. Ce principe concerne surtout les producteurs qui livrent leur lait à une coopérative, mais est en partie également valable pour ceux qui vendent leur lait à une laiterie privée.

EN RÉSUMÉ :

- Un revenu décent pour les agriculteurs est un objectif prévu par les Traités européens. Actuellement, le revenu de nombreux agriculteurs - surtout de producteurs laitiers - n'est pas suffisant.
- Le pouvoir de négociation des producteurs de lait sur le marché est trop faible et le modèle de formation du prix du lait „de haut en bas" ne permet pas aux producteurs de négocier de meilleurs prix.

Le renforcement de la position des producteurs constitue donc un objectif au niveau européen.

SÉCURITÉ POUR LES AGRICULTEURS ET LES CONSOMMATEURS

Quel est donc le prix minimum qui doit être atteint lors de la commercialisation du lait pour que l'ensemble des coûts de production soit couvert – y compris un revenu décent pour l'agriculteur et sa famille travaillant dans l'exploitation ?

En tant que fédération des producteurs laitiers européens, le European Milk Board a comme but que le prix du lait payé aux producteurs couvre les coûts de production.

- Quel est donc le prix minimum qui doit être atteint lors de la commercialisation du lait pour que l'ensemble des coûts de production soit couvert - y compris un revenu décent pour l'agriculteur et sa famille travaillant dans l'exploitation ?

- Quels sont les coûts de production du lait en Allemagne ?

Pour que les producteurs puissent vendre leur lait à un prix raisonnable et réaliser en même temps un revenu, le prix d'un litre de lait doit être assez élevé pour ne pas uniquement couvrir les coûts du fourrage et des équipements. Un revenu décent pour l'entrepreneur indépendant ainsi qu'une rémunération pour ses salariés et les membres de sa famille travaillant dans l'exploitation doivent également intervenir dans le calcul.

La présente **étude scientifique**, dont les résultats sont présentés ici de manière résumée, est la première étude à prendre en compte cette rémunération du travail. Il s'agit d'une étude avec une dimension européenne portant sur les coûts de production. L'objectif est d'établir, dans un proche avenir, une comparaison entre les coûts de production du lait dans différents pays européens. Dans un premier temps, un projet pilote consistait à recueillir les données pour l'Allemagne. Dans les mois et années à venir d'autres pays suivront.

ETUDE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION EN ALLEMAGNE

Ci-dessous vous trouverez un résumé des résultats de l'étude sur les coûts de production en Allemagne, effectuée par le Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft (BAL) à la demande du European Milk Board et du MEG Milch Board.

LES DONNÉES

Dans le cadre de cette étude, les auteurs ont élaboré une méthode propre pour le calcul des coûts actuels de production du lait.

Les données se basent sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA[1]) de la Commission européenne. Le RICA est un réseau d'information sur les données comptables des exploitations agricoles reconnu officiellement et juridiquement par les États membres de l'Union européenne. À l'aide de ce réseau, des données détaillées sur la structure, le revenu, la production et les coûts de production des exploitations agricoles dans l'Union européenne sont collectées. Les données du RICA pour l'Allemagne se basent sur le relevé des données de comptabilité d'exploitations agricoles du Ministère fédéral allemand de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs (BMELV). Le calcul des coûts de production sur base des informations comptables du RICA se rapporte aux années 2002 à 2009 (étant donné que le RICA travaille avec des données de comptabilité, les chiffres se rapportent toujours à une période antérieure d'environ trois ans). Pour actualiser les données, les auteurs de l'étude ont utilisé les indices des prix de l'Office fédéral allemand de la statistique pour les moyens de production agricoles tels que le fourrage, les engrais, les semences et l'énergie. Dans le cadre des présents calculs, cette actualisation était possible pour le mois d'octobre 2012. Un autre pilier essentiel dans la méthode de calcul est la rétribution du travail du gérant de l'exploitation et des membres de sa famille. Celle-ci est calculée sur base d'une approche par le revenu.

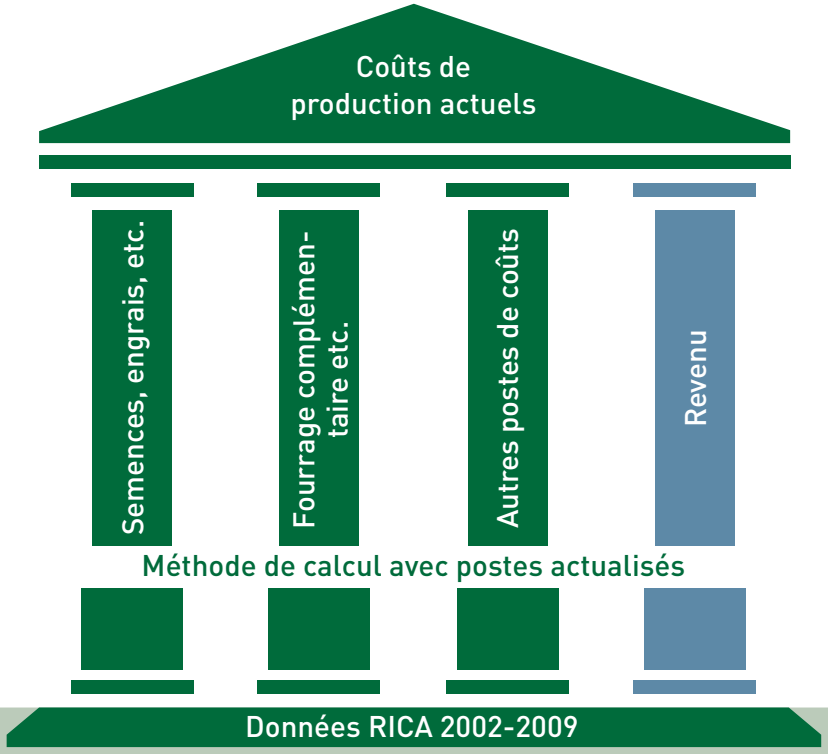

[1] *Les relevés du RICA se basent sur une sélection stratifiée qui reprend uniquement des exploitations spécialisées ainsi que des sociétés de personnes. En outre, l'échantillon reprend seulement les exploitations d'une certaine dimension économique, déterminée en fonction des unités de dimension européennes (UDE).*

Les tarifs de référence pour les revenus utilisés dans la présente étude sont les salaires prévus par les conventions collectives de l'État fédéral allemand de Saxe pour les agriculteurs indépendants dans la fonction de gérant d'exploitation.

La sélection des exploitations ne contient que des exploitations laitières spécialisées. Pour des raisons statistiques, le calcul se base uniquement sur les deux plus grandes catégories de dimension économique des exploitations (catégories 5 et 6 selon le RICA). Seules ces deux catégories d'exploitations sont présentes en nombre suffisant d'un point de vue statistique dans toutes les régions. En Allemagne, des exploitations laitières comparables comptent en moyenne minimum 40 vaches dans la catégorie 5 et un minimum de 80 vaches dans la catégorie 6.

POUR L'ALLEMAGNE, LE RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE RICA DISTINGUE LES RÉGIONS SUIVANTES :

1. Schleswig-Holstein
2. Basse-Saxe
3. Rhénanie du Nord-Westphalie
4. Hesse
5. Rhénanie-Palatinat
6. Bade-Wurtemberg
7. Bavière
8. Sarre
9. Brandebourg
10. Mecklembourg-Poméranie occidentale
11. Saxe
12. Saxe-Anhalt
13. Thuringe

RÉSULTATS

Étant donné les conditions naturelles, qui requièrent par exemple une alimentation différente, mais aussi vu les différents types d'exploitation (exploitation familiale ou exploitation avec salariés), on distingue trois régions en Allemagne. Les coûts de production du lait sont assez semblables au sein de ces régions, mais diffèrent de ceux dans les deux autres régions.

RÉGION DU NORD :

Rhénanie du Nord-Westphalie, Basse-Saxe, Schleswig-Holstein

➡ Ici, les coûts de production du lait (en prenant en compte les aides) sont de 43,06 centimes par kilo de lait.

RÉGION DU SUD :

Sarre, Bavière, Bade-Wurtemberg, Rhénanie du Nord-Westphalie, Hesse

➡ Ici, les coûts de production du lait (en prenant en compte les aides) sont de 51,03 centimes par kilo de lait.

RÉGION DE L'EST :

Thuringe, Saxe, Saxe-Anhalt, Brandebourg, Mecklembourg-Poméranie occidentale

➡ Ici, les coûts de production du lait (en prenant en compte les aides) sont de 45,07 centimes par kilo de lait.

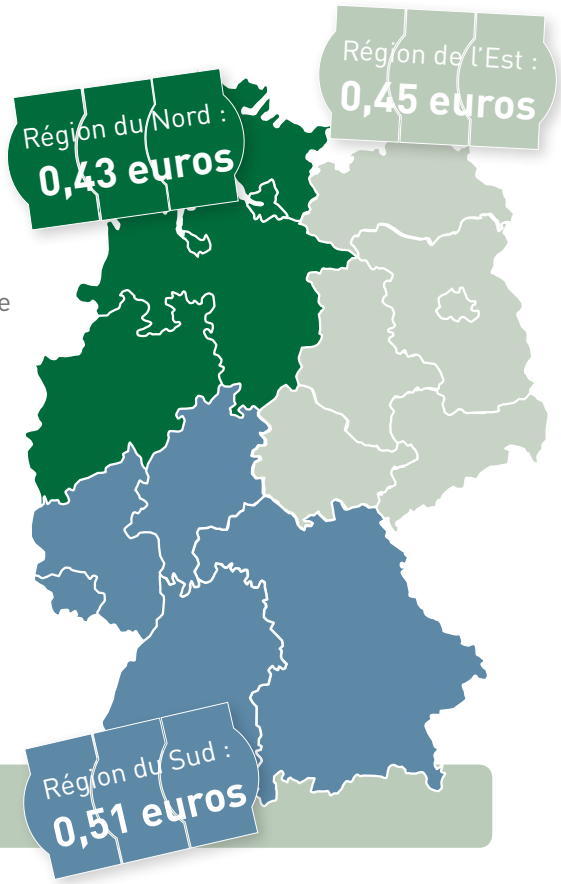

Tableau 1: Coûts de production régionaux
(situation octobre 2012 – extrapolation)

Région	Coûts de production (total; mais sans les charges supplétives)	Aides	Valeur (coûts de production moins aides)
Nord	48,02 ct / kg de lait	4,96 ct / kg de lait	**43,06** ct / kg de lait
Est	52,22 ct / kg de lait	7,15 ct / kg de lait	**45,07** ct / kg de lait
Sud	57,70 ct / kg de lait	6,67 ct / kg de lait	**51,03** ct / kg de lait

Tableau 2 : Charges supplétives
(situation octobre 2012 – extrapolation)

Région	Charges supplétives
Nord	2,87 ct / kg de lait
Est	2,41 ct / kg de lait
Sud	3,16 ct / kg de lait

Les chiffres ci-dessus se réfèrent a du lait avec 4,0 pourcent de matière grasse et un taux de protéines de 3,3 pourcent et n'incluent pas la TVA.

Les coûts sont calculés pour un kilo de lait, en prenant en compte les aides, comme par exemple les paiements directs. Ceux-ci ont ainsi déjà été déduits du coût total et représentent en moyenne environ 6 centimes par kilo de lait *(voir tableau 1)*. Les chiffres ne contiennent cependant pas les charges supplétives (coûts „calculés") pour les capitaux propres investis dans l'exploitation (approche par les intérêts) et pour les terres en propriété (approche par le fermage). Ces coûts représentent environ 3 centimes par kilo de lait *(voir tableau 2)*.

En 2012, le prix du lait moyen payé aux producteurs laitiers allemands était de 31,50 centimes pour un kilo de lait[2]. Au mois d'octobre 2012, il était de 32,60 centimes[3].

Un tel prix du lait signifie que, suivant la région, les producteurs de lait en Allemagne doivent payer entre 10,50 et 18,50 centimes pour chaque kilo de lait vendu, au lieu de faire du bénéfice. C'est un peu comme si pour chaque heure de travail prestée, vous payeriez une certaine somme à votre employeur.

Pour couvrir les coûts de production, le prix payé à l'agriculteur doit être de 0,50 euros par kilo de lait.

D'autres données de l'étude sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : http://www.europeanmilkboard.org

[2] Avec 4,0 pourcent de matière grasse et un taux de protéines de 3,4 pourcent ; source : Deutscher Raiffeisenverband
[3] Avec 4,0 pourcent de matière grasse et un taux de protéines de 3,4 pourcent ; source : AMI

De nouvelles perspectives pour les producteurs laitiers

RÉSUMÉ

Il faut connaître les coûts de production afin de pouvoir évaluer de façon réaliste les prix payés aux producteurs. La présente étude, établie sur base de données de l'UE, montre l'ampleur du fossé qui sépare les prix réellement payés aux producteurs des coûts de production. Ces chiffres expliquent le grand nombre d'exploitations qui ont cessé leur activité ces dernières années.

En comptant les secteurs en amont et en aval, l'agriculture représente environ 6,5 pourcent de la création de valeur en Allemagne.[4] Avec 5 cinq millions d'emplois, environ un salarié sur huit est actif dans ces secteurs. La perte d'emplois dans l'agriculture et les secteurs associés pèse sur les régions rurales et les affaiblit. Cette évolution affecte l'économie entière.

Les chiffres déterminés dans le cadre de cette étude montrent les déséquilibres existant dans le processus de formation du prix du lait. Il incombe maintenant aux producteurs, aux politiques et aux consommateurs de prendre leurs responsabilités et d'élaborer ensemble une politique agricole qui permette un revenu équitable aux producteurs – et cela non par des subventions, mais par la mise en place d'un cadre adéquat.

Ce cadre doit permettre aux producteurs de recevoir sur le marché un prix couvrant leurs coûts de production. Les producteurs quant à eux doivent se regrouper, afin de renforcer leur position sur le marché et de pouvoir négocier les prix sur un pied d'égalité avec les laiteries.

[4] *Source : BMELV*

European Milk Board
Bahnhofstrasse 31
D-59065 Hamm
Allemagne

Tel : +49 (0) 2381 9053170

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

EMB
European Milk Board

The fair milk